

LA FRANCE DANS L'EUROPE DES NATIONALITES - POLITIQUE ET SOCIETE (1848-1871)

CHAPITRE 1 : LA DIFFICILE ENTREE DANS L'AGE DEMOCRATIQUE : LA DEUXIEME REPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE

En 1848, les Français (et non les Françaises) obtiennent le suffrage universel suite à une nouvelle révolution qui donne naissance à la Seconde République. En dehors d'une très brève expérience lors de la période révolutionnaire en 1792, c'est la 1^{ère} fois que tous les hommes majeurs du pays ont le droit de voter, sans condition de fortune.

Ce droit ne leur fut d'ailleurs plus retiré par la suite, en dépit des changements de régimes et notamment de l'instauration du Second Empire moins de 4 ans après (suite au coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte en décembre 1851).

Problématique : De quelle façon les Français deviennent-ils des acteurs de la vie politique entre 1848 et 1851 ? Comment les événements influent-ils sur les débuts de leur politisation ?

Mise au point conceptuelle et historiographique (d'après l'*Encyclopédie Universalis*, article « politisation ») :

Dans *La République au village*, ouvrage paru en 1970 et centré sur la révolution de 1848, l'historien Maurice Agulhon est un des premiers à avoir travaillé sur le concept de politisation au sujet de la Seconde République. Selon lui, par ce qu'il appelle « La Descente de la politique vers les masses », il montre que la bourgeoisie « républicaine » aurait favorisé l'apprentissage politique des « gens du peuple », notamment dans le cadre des élections au suffrage universel sous la II^e République, en encourageant et en dirigeant les « passions populaires ».

Pour l'historien américain Eugen Weber (*La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, trad. franç. 1983), la politisation du monde rural français est plus tardive : premières décennies de la III^e République.

L'historien australien Peter McPhee (*Les Semaines de la République dans les Pyrénées-Orientales, 1846-1852*, trad. franç. 1995) a quant à lui proposé un autre schéma, « la politisation par le bas » : il met en exergue la capacité politique des populations rurales, dont les rituels communautaires ont pu servir de point d'ancrage à un apprentissage de la politique moins dépendant des élites bourgeoises et du cycle des opérations électorales.

La **politisation** désigne (selon E. Fureix & F. Jarrige) :

- l'intégration des catégories populaires et des communautés locales dans les débats politiques
- l'apprentissage de pratiques sociales permettant d'intervenir dans l'espace public
- l'acquisition de compétences politiques par le vote et la pratique du débat

I. La Seconde République (1848-1851)

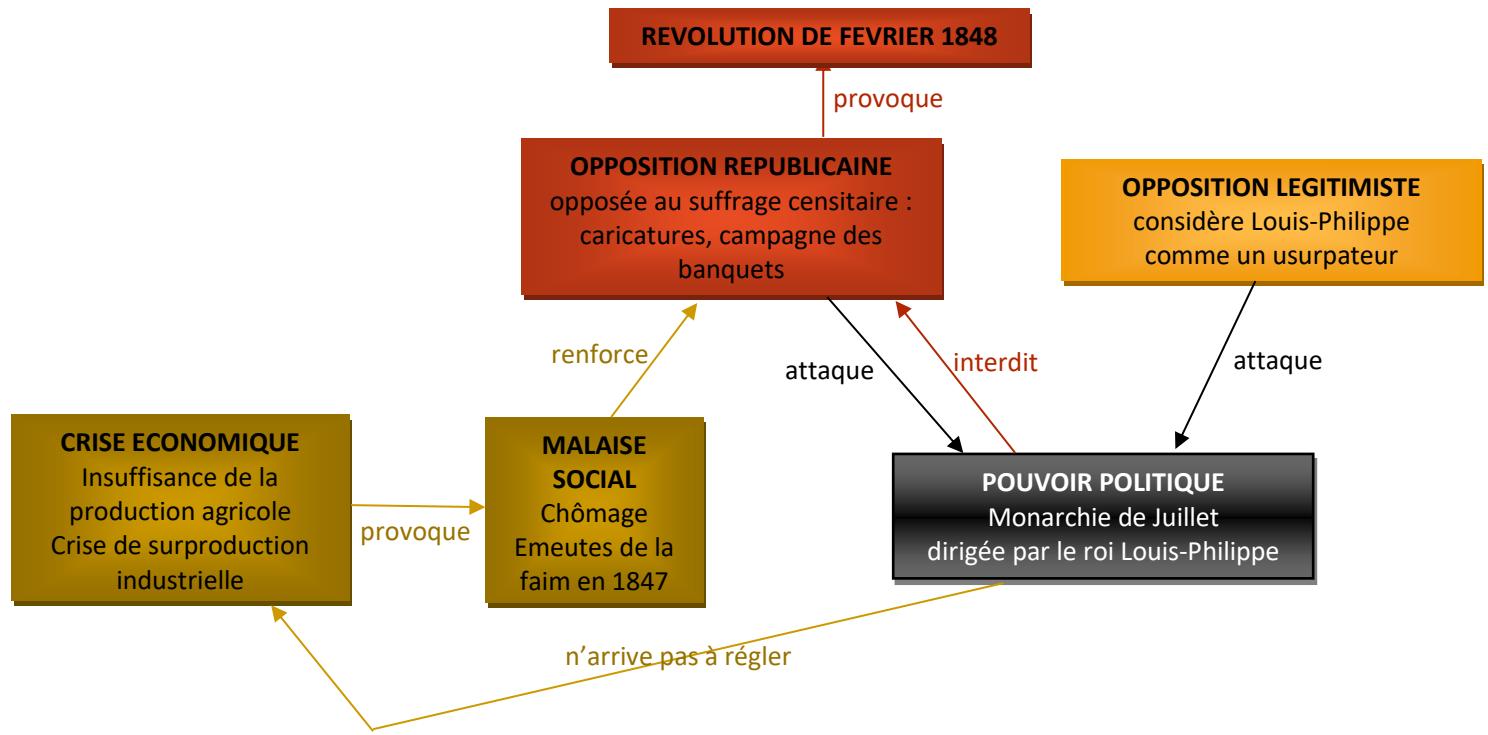
A. Février 1848 : Paris entre à nouveau en révolution

1. Pourquoi la révolution éclate-t-elle encore en février 1848 ?

DIAPO : La Monarchie de Juillet fait l'objet d'une **double opposition**. C'est d'abord celle des monarchistes légitimistes, qui réclament le retour au pouvoir de Charles X ou du duc de Bordeaux et considèrent Louis-Philippe comme un usurpateur (1832 : débarquement en Provence qui échoue). C'est ensuite celle des républicains qui fondent des associations, organisent des réunions publiques et publient des journaux. La personne du roi Louis-Philippe fait notamment l'objet de caricatures (ex : les poires).

Par ailleurs, les crises économiques à répétition (à partir de 1829 puis à nouveau en 1847) conduisent à un malaise social (chômage, agitation populaire avec notamment des émeutes de la faim en 1847) auquel le régime répond par la force.

La volonté de réforme électorale (réforme du suffrage censitaire) s'amplifie dans le pays et les républicains commencent en 1847 une campagne de banquets en faveur du suffrage universel, pour contourner l'interdiction du droit de réunion. L'interdiction d'un banquet prévu le 22 février 1848 à Paris est l'étincelle qui provoque une nouvelle révolution dans la capitale.



2. Paris en révolution

DIAPOS : Carte 2 p.85 + Récit de la Révolution par un jeune Lyonnais qui était à Paris au moment des faits et qui les décrit à ses parents dans une lettre : https://www.persee.fr/doc/r1848_1155-8814_1912_num_9_52_1504

Le 22 février, les républicains se rendent tout de même au lieu où devait avoir lieu le banquet, mais la troupe rétablit l'ordre. Le 23 toutefois, le **ralliement de la Garde nationale à la manifestation en faveur de la réforme électorale** provoque le renvoi du ministre Guizot. Ce geste du roi ne suffit pas, les manifestations reprennent. **Paris se couvre de barricades** : c'est le lieu révolutionnaire par exemple, symbole de la révolte populaire, de la fraternisation mais aussi de la répression. **Une fusillade boulevard des Capucines fait 52 morts** et soulève Paris (les cadavres sont promenés pendant toute la nuit pour appeler le peuple à la révolte). Le 24 février, Louis-Philippe finit par abdiquer. La tentative de faire proclamer roi son petit-fils, le comte de Paris âgé de neuf ans, échoue. **Alphonse de Lamartine proclame la République** à l'Hôtel de ville de Paris. **Un gouvernement provisoire est formé** avec les **républicains modérés** aux postes clefs : Lamartine (ministre des affaires étrangères) et Ledru-Rollin (ministre de l'Intérieur). Des représentants proches du mouvement ouvrier et des socialistes, plus revendicatifs, sont imposés par la foule parisienne mais n'obtiennent aucun ministère : Louis Blanc et l'ouvrier Albert. Le chef officiel du gouvernement provisoire, Dupont de l'Eure, fait le lien avec 1789, car il avait déjà participé à la « Grande Révolution ».

3. Alphonse de Lamartine, chef du gouvernement provisoire

DIAPO : p.86 : Alphonse de Lamartine, **poète et dramaturge** du mouvement **romantique**, est d'abord favorable à la monarchie de Juillet lorsqu'il rentre en politique en 1830. **Député monarchiste en 1833**, il « se convertit » cependant rapidement aux idées républicaines et devient une des **figures importantes de l'opposition à la monarchie**. C'est un des **acteurs principaux de la révolution** de février 1848, puisque c'est même lui qui **proclame la seconde république** et devient l'un des membres importants du **gouvernement provisoire**. C'est un **républicain modéré** comme le montre son choix du **rejet du drapeau rouge** au profit du drapeau tricolore : le drapeau rouge revendiqué par les tenants d'une **démocratie sociale** était pour lui celui de la Terreur. On entend par **démocratie sociale** le courant démocratique favorable à la construction d'une citoyenneté sociale égalitaire, contre la propriété. A partir de 1848, on appelle les « rouges », les ou les « **démoc-socs** » les démocrates-socialistes qui réclament des mesures sociales en faveur notamment des ouvriers, par opposition aux « bleus » favorables à une république libérale.

Il participe activement aux premières décisions de la jeune république, mais échoue aux élections présidentielles face à Louis Napoléon Bonaparte. Il a écrit une *Histoire de la révolution de 1848* et entre 1849 et 1851 il participe à une revue nommée *Le Conseiller du peuple* dans laquelle il donne sa vision de la démocratie et de l'actualité politique.

B. L'euphorie démocratique et sociale des débuts de la Seconde République

1. Libertés et droits

Le gouvernement provisoire prend tout de suite de nombreuses décisions capitales dans l'histoire de la France.

D'abord, principale revendication de cette révolution, **le suffrage universel masculin est institué en vue de l'élection d'une assemblée constituante** [chargée de rédiger la nouvelle constitution] (il ne sera plus officiellement remis en cause jusqu'à aujourd'hui – même s'il a été quelquefois réduit ou détourné comme nous le verrons). Le corps électoral passe ainsi de 240000 citoyens à plus de 9 millions d'hommes de plus de 21 ans.

Les libertés politiques sont établies : liberté de réunion et d'association, liberté de la presse et la peine de mort pour délit politique est supprimée.

Outre ces mesures politiques, de nombreuses lois sociales sont votées.

DIAPO : Dès le 25 février, est proclamé le **droit au travail** et le lendemain sont créés les **ateliers nationaux**, une **organisation étatique destinée à fournir du travail aux chômeurs : l'Etat fournit et paie le travail dans ces grands chantiers**. Il s'agissait ainsi de répondre à l'une des plus grandes attentes du peuple révolutionnaire : la garantie d'un emploi pour tous. C'est le socialiste Louis Blanc qui en est l'inspirateur. Au mois de mai, déjà 115000 Parisiens travaillent dans les ateliers nationaux. Par ailleurs, **le temps de travail est limité** : journée limitée à 10h à Paris et à 11h en province.

DIAPO : 3 p.87 : **Le 27 avril 1848, l'esclavage est aboli dans les colonies par l'action de Victor Schoelcher** (il avait déjà été aboli en 1794, puis rétabli en 1802 ; l'abolition est cette fois définitive) : tous les esclaves doivent être libérés dans les deux mois ; en revanche, la révolte des esclaves qui voulaient accélérer le processus est réprimé sévèrement.

Les titres de noblesse sont abolis.

DIAPO : Toutes ces libertés et droits sont accordés dans un **climat d'euphorie** : c'est « **l'esprit de 1848** » dont les fêtes où l'on plante des **arbres de la liberté** sont le symbole.

DIAPO : Marianne devient également un symbole du régime.

2. La politisation des Français

Les Français connaissent à cette époque une politisation rapide. **Les Parisiens sont plus tôt engagés** dans la réflexion politique puisque depuis 1789, ils ont été touchés par les changements de régimes, sont au cœur des événements et ont participé aux révoltes de 1789, 1830 et 1848. **En province, et notamment dans les campagnes, les Français sont bien moins au fait des questions politiques et c'est l'adoption du suffrage universel qui leur donne pour la première fois un rôle.** La politisation passe par la multiplication des clubs notamment dans les grandes villes (236 à Paris) et par l'essor de la presse.

Le 23 avril 1848, **les Français sont en effet appelés à élire l'assemblée constituante et pour beaucoup, c'est une première expérience du vote**. La participation est très forte (plus de 83%). Alexis de Tocqueville a décrit cette première expérience dans sa circonscription normande : texte 5 p.87

Les ruraux ont souvent tendance à écouter le discours des notables locaux et à voter pour eux lorsqu'ils se présentent, restant peu touchés encore par les discours sociaux et radicaux qui se développent dans les villes, notamment dans les clubs.

Ces premières élections donnent une assez large victoire aux républicains modérés (450 élus) face aux monarchistes (250 élus). Les républicains avancés (140 élus) et surtout les socialistes (60 élus) sont les grands perdants du scrutin. Ces résultats montrent aussi que l'unité de février 1848 a fait long feu et à présent qu'il faut construire le régime, les républicains, bourgeois et ouvriers, Parisiens et ruraux, peinent à s'entendre.

Les femmes également participent à la révolution de 1848 et se politisent. Toutefois, la loi sur le suffrage universel uniquement masculin déçoit les féministes qui essaient de défendre l'égalité des droits des femmes : ainsi Jeanne Deroin crée le journal *La Politique des Femmes* qui devient par la suite *L'Opinion des Femmes*, fonde le club de l'émancipation des femmes et fait la une des journaux en 1849 en se présentant aux élections législatives alors que les femmes ne sont ni électrices ni éligibles. Eugénie Niboyet fonde quant à elle *La voix des femmes*. Toutefois, **leurs appels à la fin des priviléges masculins n'ont que peu d'impact sur les mentalités. Le 26 juillet, on interdit même aux femmes de participer à tout débat public.**

3. L'exemple de George Sand, une femme engagée en politique

L'exemple de George Sand est toutefois une bonne illustration de cet engagement des femmes en politique à cette époque et du rôle qu'elles ont pu jouer. Ecrivaine, elle est proche des milieux artistiques et accueille chez elle des artistes tels que le compositeur Frédéric Chopin, le peintre Eugène Delacroix ou encore son amant le poète Alfred de Musset. Avant la révolution, elle est proche des socialistes et fréquente notamment Louis Blanc. Elle joue un rôle actif dans les débuts de la Seconde République, participant notamment anonymement à la rédaction des *Bulletins de la République*, l'organe de presse du gouvernement provisoire.

Texte 2 p.88 :

Elle se montre favorable au régime républicain, à la souveraineté du peuple, et au fait que tout le peuple soit représenté, y compris les paysans et les ouvriers et non pas seulement la bourgeoisie.

Texte 5 p.89

George Sand s'oppose au droit de vote des femmes alors qu'Eugénie Niboyet voudrait qu'elle soit candidate aux élections législatives car selon elle, les lois et les mœurs rendent la femme trop dépendante de son mari pour qu'elle puisse avoir une indépendance politique. Elle est favorable toutefois à une évolution de cette situation pour que les femmes puissent voter un jour.

C. Le tournant de juin 1848 : la République passe entre les mains des conservateurs

1. Les journées de juin 1848

Trois décisions du gouvernement provisoire contribuent à diviser les révolutionnaires de février :

- Les ateliers nationaux coûtant cher, le budget français est très déséquilibré, d'autant que la crise économique à l'origine de la révolution de février n'est pas finie et est même aggravée par les événements politiques qui rendent frileux les investisseurs. Pour faire face à cette difficulté, les impôts directs sont augmentés de 45% (les « 45 centimes »). Cette décision mécontente le peuple, et notamment les paysans.
- Le choix fait par le gouvernement provisoire de ne pas intervenir en faveur des autres peuples européens entrés en révolution au printemps 1848 fait se soulever les républicains radicaux
- Surtout, c'est le 21 juin la fermeture des ateliers nationaux jugés trop coûteux et foyers d'agitation qui provoque la colère des ouvriers parisiens et marseillais.

DIAPO : [page 90](#) : Dès le lendemain, les barricades se multiplient à nouveau : plus de 40000 partisans d'une république sociale se révoltent.

DIAPO : Toutefois, après plusieurs jours d'affrontement, l'armée menée par le général Cavaignac ministre de la guerre, met un terme à la révolte en la réprimant dans le sang : plus de 3000 personnes sont tuées, 11000 sont emprisonnés, 4000 déportés en Algérie, d'autres encore contraints à s'exiler. C'est un véritable tournant dans la Seconde République qui marque la rupture entre le gouvernement et les ouvriers.

Suite aux journées de juin 1848, la toutes les personnes favorables à l'ordre, à une politique conservatrice et répressive, hostiles aux « rouges » qui défendent une république sociale, se rassemblent dans le parti de l'Ordre qui est mené par Adolphe Thiers. Il s'agit à la fois de monarchistes et de républicains attachés à la propriété et hostiles à une république sociale. Le parti de l'ordre fait pression sur le gouvernement et obtient l'allongement de la journée de travail (à nouveau 12 heures) et la limitation de la liberté de la presse.

2. L'élection de Louis Napoléon Bonaparte à la présidence de la République

DIAPO : Le 4 novembre 1848 est promulguée la constitution de la Deuxième République qui répartit le pouvoir entre le président de la République élu pour 4 ans et non rééligible et l'Assemblée nationale élue pour 3 ans. Les élections se font au suffrage universel masculin. Président et Assemblée nationale sont complètement indépendants l'un de l'autre et aucun ne domine (pas de destitution ou de dissolution possibles).

Suite à cela sont organisés l'élection du président de la république en décembre 1848 puis de l'assemblée nationale en mai 1849.

DIAPO : Aux élections présidentielles du 10 décembre 1848, 5 candidats principaux se présentent :

- Lamartine, républicain libéral, homme de février 1848
- Ledru-Rollin et Raspail, républicains sociaux
- Cavaignac, le saigneur de juin 1848
- Louis-Napoléon Bonaparte, petit neveu de Napoléon Ier qui a la double étiquette du bonapartiste (souvenir de son oncle, il a fait deux fois des coups d'état pour rétablir l'empire qui l'ont conduit en prison) et du défenseur des ouvriers (ouvrage écrit en 1844 intitulé *De l'extinction du paupérisme*, œuvre proche du socialisme utopique). Lire la biographie [1 p.91](#)

C'est ce dernier qui l'emporte largement (75% des voix), obtenant le soutien du parti de l'ordre que son nom rassure et d'une partie du monde ouvrier. Karl Marx a analysé cette élection comme la révolte des paysans contre les riches car le monde rural a voté surtout pour celui qui rappelait la gloire du Ier Empire ([texte 2 p.91](#))

Louis-Napoléon se fait appeler le « prince-président ».

DIAPO : Suivent les élections législatives : le parti de l'Ordre l'emporte avec 50,2% des voix, suivi des démocrates sociaux (30%) et des républicains modérés (13%).

3. Une politique conservatrice

DIAPO : Le Parti de l'Ordre, constitué surtout de dirigeants qui ne sont pas républicains, mène à partir de là une **politique conservatrice** :

- La loi électorale du 3 mai 1850 restreint le suffrage universel : elle impose aux électeurs 3 ans de résidence dans la même commune pour pouvoir voter, ce qui pénalise grandement les ouvriers qui changeaient fréquemment d'employeurs. Par cette loi, environ 3 millions d'électeurs (30% du corps électoral) perd son droit de vote. C'est le parti républicain qui pâtit le plus de cette mesure.
- La liberté de la presse comme le droit de réunion sont limités
- La loi Falloux permet à l'Eglise de contrôler une grande partie de l'enseignement : les instituteurs sont soumis aux prêtres qui peuvent les surveiller et les religieux peuvent facilement obtenir l'autorisation d'enseigner. Or l'Eglise soutient le parti de l'Ordre et est encore monarchiste à cette époque.

DIAPO : Le prince-président entame quant à lui un bras de fer avec l'Assemblée nationale pour **obtenir une modification de la constitution pour être candidat à sa succession en 1852**. Sa demande est **rejetée**, ce qui le conduit à organiser **un coup d'état dans la nuit du 2 décembre 1851** (date anniversaire du sacre de Napoléon Ier en 1804 et d'Austerlitz en 1805). Les principaux opposants politiques sont arrêtés dans la nuit et des affiches placardées annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale, le rétablissement du suffrage universel et l'organisation d'un plébiscite. Les rares résistances sont réprimées dans le sang. Organigramme intéressant p.93

Commentaire de la gravure dans L'histoire par l'image

La gravure intitulée « 4me journée - la Victoire », exécutée par Ernest Dargent pour la série « Histoire d'un crime », illustre bien la thématique de ce titre sans ambiguïté. Cette fois-ci, c'est en plein jour, de face, en gloire, qu'apparaît le nouvel empereur, qui touche au ciel de la pointe de son sceptre. Le tiers supérieur du dessin, structuré par des traits réguliers, révèle « l'alliance du sabre et du goupillon » qui fonde l'ordre impérial. Seulement, le trône en déséquilibre appelle le regard et le constraint à suivre l'oblique de l'épée du Président, pointée sur un monceau de cadavres. Là, dans les deux tiers inférieurs, le coup de burin se fait plus profond, l'encre noire du sang se coagule en une glaçante conclusion (« la Victoire ») qui contraste avec la blanche innocence des victimes du coup d'État : femmes, enfants, vieillards, jeunes républicains.

DIAPO : Un référendum/plébiscite est organisé les 20-21 décembre 1851 :

Objet : « Le Peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre 1851. »

Le oui l'emporte à 92%. La Deuxième république est abolie et le IInd Empire proclamé officiellement le 2 décembre 1852.

II. Le Second Empire (1852-1870)

A. Une démocratie illibérale

Démocratie illibérale : régime politique associant suffrage universel et restriction des libertés – démocratie en apparence seulement.

1. La concentration des pouvoirs dans les mains de l'empereur Napoléon III

La constitution du 14 janvier 1852 transforme le régime en dictature bien qu'il garde l'apparence d'une démocratie.

DIAPO : 1 p. 94 : Organigramme

Le principe de séparation des pouvoirs n'est plus respecté puisque l'empereur, en plus de détenir le pouvoir exécutif, a seul l'initiative des lois (pouvoir législatif). Par ailleurs la justice est rendue en son nom et il a le droit de grâce.

Le pouvoir législatif est affaibli, séparé entre le Sénat et le Corps législatif qui n'a d'autre pouvoir que de voter les lois sans les proposer ni les discuter.

Napoléon III inscrit son pouvoir dans la lignée de celle de Napoléon Ier. Il a repris la date symbolique du 2 décembre pour le coup d'état et la transformation du régime en Empire. Toutefois, il ne se fait pas sacrer empereur.

Il épouse en 1853 une jeune noble espagnole, Eugénie de Guzman qui lui donne un héritier en 1856. La naissance de ce dernier donne lieu à une intense propagande : l'avenir de la **dynastie** est assuré.

L'aigle est replacé au-dessus du drapeau français et la tête de Napoléon III remplace Marianne sur les timbres et la monnaie. Comme son oncle, il réinstitue la fête nationale le 15 août.

2. Le détournement du suffrage universel

4 p.95 et 3 p.96 : Après avoir montré le fonctionnement du système de la candidature officielle, vous présenterez sa justification par l'Etat et ses résultats.

1) Fonctionnement

- 4 p.95 : Les préfets sont appelés par le ministre de l'intérieur dans cette circulaire à « désigner hautement [...] les candidats qui inspirent le plus de confiance au gouvernement »
- Le paratexte indique que les candidats officiels ont une affiche blanche, tandis que les autres en ont une noire qui est régulièrement abîmée/détruite par les garde-champêtres (police rurale).

2) Justification par l'Etat

- Que les citoyens « se prononcent en toute liberté, mais en parfaite connaissance de cause » = pour qu'il y ait plus de transparence et de compréhension pour les électeurs.
- Il s'agit d'éviter aux électeurs d'être manipulés par l'art oratoire et la démagogie des opposants : « que la bonne foi des populations ne puisse être trompée par les habiletés de langage ou des professions de foi équivoques » -> argument ancien (depuis l'Antiquité athénienne) contre la démocratie
- Particularité nécessaire en France plus que dans d'autres Etats en raison de l'histoire mouvementée récente (et notamment de la Révolution) : « dans un pays comme le nôtre qui, après tant de convulsions, n'est sérieusement constitué que depuis dix ans, ce jeu régulier des partis qui chez nos voisins féconde si heureusement les libertés publiques, ne pourrait dès aujourd'hui se reproduire qu'en prolongeant la révolution » = allusion à la période troublée de 1789 à 1851... on note que dans cette période troublée, il compte la seconde république dont il était pourtant le président. De fait, la France a connu des révoltes en 1789, 1830, 1848.
- Insistance sur le danger des opposants au régime : « formés de débris des gouvernements déchus »... les opposants évoqués ici sont les monarchistes (qui ont définitivement perdu le pouvoir depuis la révolution de 1848) mais qui ne sont pas trop des menaces pour le Second Empire, et bien les républicains (perte du pouvoir par le coup d'état de décembre 1851) – d'ailleurs, il est faux de dire qu'ils sont « affaiblis chaque jour par le temps » si on regarde le doc. 3 p.96

3) Résultats

- 3 p.96 : l'immense majorité des candidats élus sont les candidats officiels : 97% en 1852, 95% en 1857, encore 89% en 1863, et 76% en 1869.
- 4 p.95 : « le suffrage est libre » : faux = ce n'est plus qu'une démocratie apparente qui empêche en grande partie l'opposition d'obtenir des sièges – même si la contestation arrive de plus en plus à faire entendre au fil du temps.
- L'abstention qui est de 35% dans les années 1850 montre également la désapprobation d'une partie des Français.

DIAPO : La pratique de la candidature officielle nuit grandement à la liberté électorale. En effet, le gouvernement laisse les élections officiellement libres, mais favorise la campagne de certains candidats jugés fidèles à la politique gouvernementale. Leur affiches, blanches pour les distinguer des affiches noires des candidats non officiels, associent leur nom à celui de l'empereur. Par ailleurs, comme le vote n'est pas secret, les électeurs sont régulièrement intimidés par la présence des forces de l'ordre auprès des urnes.

Les maires sont également nommés par les préfets.

De même la pratique du plébiscite maintient une apparence de démocratie, crée un rapport direct entre l'empereur et le peuple, mais il s'agit au final d'une pratique qu'on qualifierait aujourd'hui de « populiste » qui laisse peu de marge de manœuvre au peuple. En effet, ces référendums sont peu fréquents, ils font l'objet d'une intense propagande et sont extrêmement contrôlés par la police. On a ainsi qualifié le régime de **césarisme démocratique** : régime qui prétend établir un lien direct entre l'empereur et le peuple, en référence au modèle romain de Jules César.

Populisme : pratique politique qui privilégie la relation directe entre le dirigeant et le peuple tandis qu'il réduit les pouvoirs des corps intermédiaires et de la presse.

DIAPO : Toutefois, les succès des plébiscites traduisent aussi une certaine popularité de l'empereur à l'heure où la France connaît, avec l'industrialisation, une **prospérité économique** et une **modernisation réelle** (cf. chapitres à venir). Par ailleurs, le régime organise de **nombreuses fêtes** où se réunit une cour brillante, restaure le **patrimoine** et construit des monuments symboliques (nouvel Opéra de Paris). Les sciences et les innovations sont favorisées, comme en témoigne l'organisation de l'**exposition universelle** de 1855. Tout cela permet à la France de briller aussi aux yeux des Etats voisins.

3. Un régime répressif

Ce régime est enfin autoritaire et répressif.

2 p.94 et 5 p.95 :

Restriction de la liberté de la presse (1852)

Création de **bagnes** en Nouvelle Calédonie et Guyane (1854)

Loi de sûreté générale (1858) qui permet de condamner sans procès toute personne déjà condamnée pour délit politique depuis 1848. Les ouvriers sont particulièrement contrôlés grâce au « livret ouvrier » sans lequel ils ne peuvent circuler librement.

Ce régime s'appuie sur une police puissante dont les effectifs sont triplés et sur les préfets. Les cafés et cabarets sont surveillés.

Les opposants politiques, notamment les républicains, sont l'objet d'une forte répression dès le coup d'état qui voit l'arrestation de près de 27000 personnes. Certains sont emprisonnés, d'autres déportés. Ceux qui ont fui sont proscrits (interdits de revenir en France) à partir de 1852. En 1853, il y a encore 5000 républicains en prison ou déportés dans les bagnes.

B. L'Empire libéral

1. La montée des oppositions

L'opposition républicaine est, dans un premier temps, réduite au silence par les mesures prises par le prince-président au moment de son coup d'état et dans les premières années de son règne. La plupart des leaders du mouvement ont été arrêtés, déportés ou contraints à s'exiler. Les autres disposent de très peu de moyens pour s'exprimer puisque la presse est muselée.

Toutefois, certains dénoncent le régime de Napoléon III depuis l'étranger à l'image de Victor Hugo qui s'installe sur les îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey d'où il publie notamment le long recueil des *Châtiments*.

DIAPO : [corpus de 6 extraits de poèmes des Châtiments](#)

- ✓ Quels sentiments Victor Hugo cherche-t-il à susciter chez le lecteur en dénonçant Napoléon III ? Quelles critiques adresse-t-il au régime ?

Il veut susciter :

- la peine et la compassion (enfant tué lors du coup d'état)
- le dégoût pour un homme qui se sert de son lien de parenté avec Napoléon Ier alors qu'il n'a rien fait et n'est en rien comparable à ce héros
- l'admiration face au courage du poète qui continue à s'opposer et reste exilé et peut-être le convaincre d'être aussi tenace
- la haine envers un chef d'état qui n'a pas hésité à tuer
- le rire en dénigrant Napoléon le Petit, le singe, Boustrapa (il multiplie dans le recueil les surnoms ridicules)
- la honte de s'être laissé séduire par les réussites de façade du Second Empire

2. La libéralisation du régime

DIAPO : **Napoléon III a besoin de trouver de nouveaux soutiens** pour inscrire son régime dans la durée et renouer avec le peuple et notamment les ouvriers. Il s'adresse surtout aux libéraux en accordant petit à petit les 5 « libertés nécessaires » exigées par Adolphe Thiers, le leader du mouvement libéral. Un certain nombre de décisions conduisent à une certaine libéralisation du régime.

D'un point de vue politique :

- 1859 : amnistie générale pour les condamnés politiques
- 1860 : les débats sont autorisés au sein du Corps législatif
- 1866 : les députés peuvent amender les projets de loi
- 1867 : ils ont le droit d'interpeler le gouvernement

Par ailleurs, des libertés et droits sont accordés

- 1864 : reconnaissance du droit de grève
- 1868 : droit aux réunions publiques
- 1868 : assouplissement du contrôle de la presse en 1868 (fin de l'autorisation préalable)

Ces mesures permettent à l'opposition de faire davantage entendre sa voix, de renforcer ses rangs. **Les élections législatives de 1869** marquent un véritable tournant : elles sont marquées par une véritable campagne électorale durant laquelle s'expriment des personnalités républicaines comme Gambetta. **L'abstention retombe à 19% et l'opposition républicaine et libérale obtient 40% des suffrages.**

Cela conduit Napoléon III à réviser la constitution en 1870 : le régime est désormais vraiment parlementaire puisque le gouvernement est responsable devant l'empereur et le corps législatif. Cette réforme est acceptée par plébiscite en mai 1870 à 83% des voix et Emile Ollivier, ancien républicain rallié à l'Empire, est nommé chef du gouvernement.

3. Une chute brutale

Toutefois, la défaite face à la Prusse en septembre 1870 fait s'effondrer le régime 4 mois après le plébiscite si favorable à Napoléon III. Le 2 septembre, l'empereur est fait prisonnier à Sedan. Les républicains profitent de la vacance du pouvoir pour proclamer la III^e République le 4 septembre.